

GROUPE ORAPI
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010
En milliers d'euros

	31 Décembre 2009 retraité	31 Décembre 2010
Produits des activités ordinaires	113 356	112 869
Achats consommés et variation de stocks	-45 932	-46 131
Charges externes	-22 913	-22 117
Charges de personnel	-31 751	-34 351
Impôts et taxes	-1 898	-1 487
Dotations aux amortissements	-2 810	-2 734
Dotations aux provisions	-830	-541
Autres produits et charges opérationnels courants	386	692
Résultat Opérationnel courant	7 608	6 201
Autres produits et charges opérationnels	-771	216
Résultat opérationnel	6 837	6 417
Produits de trésorerie	39	60
Coût de l'endettement financier brut	-1 089	-1 011
Coût de l'endettement financier net	-1 050	-951
Autres produits et charges financiers	-56	-53
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
Charge d'impôt	-2 270	-1 526
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 461	3 887
Résultat net (Part des minoritaires)	0	-14
Résultat net (Part du Groupe)	3 461	3 901
Nombre d'actions existantes	2 547 534	2 844 658
Résultat net par actions en euros	1,36	1,37
Nombre d'actions maximales après les levées	2 615 796	2 956 043
Résultat net dilué par action en euros	1,32	1,32

GROUPE ORAPI
Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2010
En milliers d'euros

	31 Décembre 2009 retraité	31 Décembre 2010
Résultat Net de l'ensemble consolidé	3 461	3 887
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	638	545
Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de change	-40	-99
Impôt sur les éléments du résultat global	-85	-39
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	513	407
Résultat global total	3 974	4 294
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>3 974</i>	<i>4 307</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		<i>-14</i>

GROUPE ORAPI
Bilan consolidé au 31 décembre 2010
En milliers d'euros

ACTIFS	31 décembre 2009 retraité	31 décembre 2010
Goodwill	14 560	18 767
Autres immobilisations incorporelles	5 314	7 112
Immobilisations corporelles	12 657	11 872
Actifs financiers non courants	429	888
Participations dans les entreprises associées	0	211
Impot différé actif	283	214
ACTIFS NON COURANTS	33 242	39 063
Stocks	18 088	16 403
Clients	25 894	24 092
Autres créances courantes	4 005	4 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 047	9 122
ACTIFS COURANTS	56 035	54 175
Actifs détenus en vue de la vente	934	181
TOTAL ACTIFS	90 211	93 420

PASSIFS	31 décembre 2009 retraité	31 décembre 2010
Capital	2 851	2 862
Primes, réserves, report à nouveau, variation de conversion	25 409	28 265
Reserve de conversion	-1 752	-1 146
Résultat (part du Groupe)	3 460	3 900
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>29 968</i>	<i>33 881</i>
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		<i>43</i>
CAPITAUX PROPRES	29 968	33 924
Dettes financières à plus d'un an	13 354	15 255
Provisions	1 243	1 601
Impot différé passif	3 682	3 049
Autres dettes non courantes	158	1 339
PASSIFS NON COURANTS	18 437	21 243
Dettes financières à moins d'un an	8 053	6 588
Fournisseurs	22 196	18 242
Impôt exigible courant	693	664
Autres dettes courantes	10 706	12 600
PASSIFS COURANTS	41 647	38 094
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	159	159
TOTAL PASSIFS	90 211	93 420

GROUPE ORAPI
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010
En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2008 (retraité)	2 392 539	2 393	14 858	7 452	-230	-2 364	22 108	0	22 107
Augmentation (diminution) de capital et réserves (a)	458 569	459	3 114				3 573		3 573
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion						612	612		612
Résultat de l'exercice (retraité)				3 461			3 461		3 461
Valorisation des options accordées				186			186		186
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements					29		29		29
Au 31 décembre 2009 (retraité)	2 851 108	2 851	17 972	11 099	-201	-1 753	29 968	0	29 968
Augmentation (diminution) de capital et réserves	11 000	11	118				129		129
Dividendes versés				-713			-713		-713
Ecart de conversion						479	479		479
Résultat de l'exercice				3 901			3 900	-14	3 887
Valorisation des options accordées				161			161		161
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements					-44		-44	56	12
Au 31 décembre 2010	2 862 108	2 862	18 090	14 448	-245	-1 274	33 881	42	33 923

(a) : Les frais d'augmentation de capital sont directement comptabilisés en déduction de la situation nette, nets d'impôt.

GROUPE ORAPI
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2010
En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31 Décembre 2009 retraité	31 Décembre 2010
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des sociétés	3 461	3 887
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	3 150	2 778
Variation des impôts différés	1 490	92
Plus values de cession nettes d'impôts	0	-700
Capacité d'autofinancement	8 100	6 057
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	130	566
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	8 230	6 623
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-1 660	-1 656
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1 062	1 201
Variation nette des actifs financiers non courants	-89	-316
Variation des dettes sur immobilisations	-982	36
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-4 826
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 669	-5 560
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	0	-713
Augmentation de capital en numéraire net frais	3 573	424
Emissions d'emprunts	2 490	7 687
Remboursement emprunts	-6 267	-7 639
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-204	-241
Variation de Trésorerie	6 357	822
Trésorerie d'ouverture	2 577	8 047
Concours bancaires d'ouverture	-1 929	-594
Trésorerie d'ouverture	648	7 453
Trésorerie de clôture	8 047	9 122
Concours bancaires de clôture	-594	-550
Trésorerie de clôture	7 453	8 572
Variation de trésorerie	6 805	1 119
Variations du cours des devises	449	297

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	31 Décembre 2009 retraité	31 Décembre 2010
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	3 105	2 927
Variation nette Provision risque et charges	45	-149
Total détail 1	3 150	2 778
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	-2 206	2 150
Variation clients	-2 545	3 511
Variations fournisseurs	7 038	-4 642
Variations autres créances	890	-211
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-3 048	-243
Total détail 2	130	566

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2010

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société	8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation.....	8
1.1 Principes généraux.....	8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs	10
1.3 Périmètre et méthode de consolidation	11
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	12
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill.....	13
1.6 Immobilisations corporelles	13
1.7 Prix de revient des immobilisations.....	14
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés	14
1.9 Instruments financiers dérivés.....	15
1.10 Actifs financiers.....	16
1.11 Actifs destinés à être cédés	16
1.12 Stocks et travaux en cours.....	16
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	17
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres	17
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.....	18
1.16 Provisions et passifs éventuels.....	18
1.17 Emprunts et dettes financières.....	18
1.18 Passifs financiers	19
1.19 Juste valeur des instruments financiers	19
1.20 Produits des activités ordinaires	19
1.21 Résultat opérationnel courant.....	19
1.22 Autres produits et charges opérationnels.....	20
1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers.....	20
1.24 Impôt.....	20
1.25 Résultat par action	21
2 Principaux événements de l'exercice	21
2.1 Acquisition de la société EM Reps.....	21
2.2 Création de la société Orapi Dry Shine.....	21
2.3 Création de la société Egiene.....	21
2.4 Fermeture du site de Gallardon.....	21
2.5 Vente des bureaux de Vénissieux.....	22
2.6 Acquisition de la société Chiminvest	22
2.7 Mise en place d'un plan de souscription d'actions.....	23
3 Notes relatives au bilan	23
3.1 Périmètre de consolidation à la clôture	23
3.2 Goodwill.....	24
3.3 Immobilisations incorporelles	24
3.4 Immobilisations corporelles	25
3.5 Dépréciation des actifs non courants.....	25
3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente	25
3.7 Actifs financiers.....	26
3.8 Stocks	27
3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	27
3.10 Capitaux propres.....	27
3.11 Dividendes payés et proposés	28
3.12 Provisions.....	28
3.13 Passifs financiers	29

3.14 Gestion des risques et instruments financiers.....	30
4 Notes relatives au compte de résultat.....	33
4.1 Autres produits et charges opérationnels.....	33
4.2 Autres produits et charges opérationnels.....	33
4.3 Autres éléments du résultat global total.....	34
4.4 Impôt sur les sociétés.....	34
4.5 Frais de recherche et développement.....	35
4.6 Transaction avec les parties liées.....	36
5 Information sectorielle.....	37
5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2010.....	37
5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2009 retraité.....	38
6 Autres informations.....	39
6.1 Nantissements, cautions et garanties.....	39
6.2 Autres engagements hors bilan.....	40
6.3 Options de souscription d'actions (stock options).....	40
6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites.....	41
6.5 Effectifs.....	41
6.6 Evénements postérieurs à la clôture.....	41

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 allée des cèdres, 01 150 Saint Vulbas, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

Les activités de la société sont la conception, la fabrication et la commercialisation de tous les produits consommables nécessaires à :

- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité
- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 février 2011 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 22 avril 2011.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés – Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2009.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2010 :

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009)

D'application prospective, ces révisions ont été sans incidence sur la comptabilisation des regroupements et des variations de pourcentages d'intérêts antérieurs au 1er janvier 2010 lesquelles ont été comptabilisés selon les principes comptables définis par IFRS 3 et IAS 27

- Améliorations annuelles des normes IFRS (mai 2008) – amendement d'IFRS 5 relatif au reclassement en « actifs détenus en vue de la vente » de tous les actifs et passifs d'une filiale destinée à être cédée même si le groupe conserve un intérêt résiduel. Cet amendement est applicable en même temps qu'IAS 27R et IFRS 3R
- Amendement IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « éléments éligibles à une opération de couverture » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs des clients (applicable aux transactions postérieures au 1^{er} juillet 2009)
- Amendement IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010)
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009), applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010.

A l'exception des normes IFRS 3R et IAS 27R, d'application prospective, ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

S'agissant de l'adoption des normes IFRS 3R et IAS 27R, les règles et méthodes comptables applicables au traitement des regroupements d'entreprises et de l'intégration des filiales et des transactions portant sur les filiales ont été mises à jour.

Orapi n'a pas opté pour une application anticipée au 31 décembre 2010 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2011. Ainsi, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les options, interprétations ou normes suivantes et dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2010 :

Adoptées par l'Union Européenne :

- IFRIC 19 – Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)
- Amendement IAS 32 – Classification des droits de souscription émis (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010)
- Amendement IFRIC 14 : – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011)
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Non encore adoptées par l'Union Européenne :

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous, sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011 (à l'exception de l'amendement IAS 12 et d'IFRS 9).

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes :

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- Amendement IAS 12 – Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacent (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012) ;
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers » : informations à fournir (applicable à compter du 1^{er} juillet 2011) ;

- A améliorations annuelles des normes IFRS (6 mai 2010), applicables au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud'homaux pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les *goodwill* au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les *goodwill* sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « *Goodwill* ».

Indemnités de départs à la retraite et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme des ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate – formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé indépendant.

Provisions pour destruction de stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions pour destruction de stocks. Le montant de ces provisions est estimé à partir de la nature des produits à détruire, de leur tonnage et des coûts constatés

sur des destructions de produits similaires.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de Quartz, mise en équivalence.

Le contrôle est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre, à l'exception de Quartz qui clôture au 31 août.

Intégration globale

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les intérêts minoritaires sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Participation dans une entreprise associée

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le Groupe Orapi détient une participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable. A la différence du Groupe, les états financiers de l'entité sous influence notable sont établis sur une période de référence courant du 1^{er} septembre au 31 août. Des ajustements sont apportés, le cas échéant, pour homogénéiser les méthodes comptables avec celles du Groupe.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans

le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelque soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Intérêts ne donnant pas le contrôle (anciennement « intérêts minoritaires »)

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du goodwill partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du goodwill complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens de IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et *goodwill*

Goodwill

Les *goodwill* est évalué conformément à la note 1.3.

Les *goodwill* ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou dépréciées sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans
- Des relations clients amortissables sur des durées comprises entre 6 et 9 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en

suivant l'approche par composants. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes:

- | | | |
|--|-------------|----------|
| • Constructions et agencements : | 10 à 20 ans | linéaire |
| • Installations techniques, matériel & outillage : | 2 à 8 ans | linéaire |
| • Matériel de bureau & informatique : | 4 à 5 ans | linéaire |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunt pour tous les actifs éligibles dont la construction a commencé à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe continue de comptabiliser en charges, les coûts d'emprunt relatifs aux projets démarrés avant le 1er janvier 2009.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est estimée pour vérifier qu'elle n'est pas inférieure à la valeur nette comptable, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de pertes de valeur suivis par le Groupe sont basés sur un multiple d'excédent brut d'exploitation.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, les immobilisations (y compris les *goodwill*) ainsi que les éléments de Besoin en Fonds de Roulement sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie

(UGT). Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable qui est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'UGT a été définie comme étant le plus petit groupe d'actifs générant des cash-flows indépendamment d'autres éléments d'actifs. Un tel groupe est constitué des :

- actifs incorporels d'une même zone géographique
- actifs corporels situés sur cette zone géographique
- actifs corporels de production permettant d'alimenter en produits la zone concernée.

Selon cette définition, il est possible de définir trois unités génératrices de trésorerie dans le Groupe :

- L'Europe et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés repose sur les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe et approuvés par la Direction. Ils ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour toutes les UGT dans la mesure où les risques spécifiques à certaines zones géographiques ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Il est tenu compte des éventuels coûts associés à la cession de cet actif ou de cette UGT.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant. Les pertes de valeur relatives aux *goodwill* ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de l'amortissement qui aurait été normalement comptabilisé).

1.9 Instruments financiers dérivés

Selon les normes IAS32 et IAS39, lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de juste valeur
- de couverture de flux de trésorerie
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de cash flow hedge sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une provision pour dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de la Société sont constitués de deux catégories suivantes :

- Matières premières
- En cours de production et Produits finis.

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et marchandises sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « disponibilités » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « disponibilités ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de Black and Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été obtenue en diminuant la valeur des actions à la date d'attribution du montant des dividendes attendus sur la période d'acquisition.

Paiement en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas me

contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Les estimations des engagements des sociétés du Groupe au titre des régimes à prestations définies (indemnités de départ à la retraite) sont calculées annuellement par un expert indépendant selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces estimations reposent sur des hypothèses actuarielles qui intègrent la probabilité de durée du service futur du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel ; les engagements correspondants sont actualisés.

Gains et pertes actuariels

Les pertes et gains actuariels significatifs liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Coût des services passés

Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le reste en non courant.

Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour perte de change
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.20 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut-être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de service sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

1.21 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements très inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers

- des impôts.

1.22 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.24 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Orapi a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

1.25 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Acquisition de la société EM Reps

Orapi Europe a acquis 80% du capital de la société EM Reps le 2 mars 2010. Cette structure, qui a réalisé un Chiffre d'Affaires de 574 K€ sur son dernier exercice de 12 mois clos le 30 juin 2009, est spécialisée dans la vente à distance de produits d'hygiène générale. Depuis sa prise de contrôle par Orapi, EM Reps a réalisé un chiffre d'affaires de 464 K€ sur l'exercice 2010.

La prise de contrôle d'EM Reps a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en retenant l'option « full *Goodwill* » (IFRS 3R). Cette acquisition a conduit à enregistrer un actif incorporel amortissable (relation clients) d'un montant de 93 K€, ainsi qu'un *goodwill* provisoire de 115 K€ sur la base d'une situation nette provisoire reprise de 103 K€.

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs identifiables et passifs repris n'étant pas encore terminées, ce *goodwill* provisoire pourra être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3R, soit d'ici le 2 mars 2011.

2.2 Création de la société Orapi Dry Shine

Orapi Canada détient 51% du capital de la société Orapi Dry Shine depuis le 19 mars 2010. Cette structure a été créée dans le but de développer la commercialisation de la gamme de produits Dry Shine (concept de produits d'entretien des véhicules sans eau, et notamment de lavage) en Grandes et Moyennes Surfaces et magasins spécialisés dans le monde.

2.3 Création de la société Egiene

Orapi Europe détient 65% du capital de la société Egiene depuis le 15 juin 2010. Cette structure de distribution a été créée dans le but de développer la commercialisation de produits d'hygiène via internet.

Orapi a accordé à l'associé minoritaire une option de vente de ses actions à Orapi, exerçable du 20/04/2012 au 20/04/2017. La juste valeur de ce put a été présentée au bilan en dettes financières long terme avec pour contrepartie les réserves des Minoritaires.

Dans le cas de l'exercice de cette option, les conditions contractuelles prévoient que la société sera valorisée sur la base d'un multiple du résultat d'exploitation.

2.4 Fermeture du site de Gallardon

Le 20 mai 2010 a été annoncée la décision de fermer le site de l'usine de Gallardon (28). L'arrêt de la production est intervenu à la fin du troisième trimestre 2010 et les opérations de démantèlement et de mise en sécurité du site ont été achevées au début de l'exercice 2011. Les coûts résiduels liés aux départs des collaborateurs restant ainsi que les coûts liés à la fermeture du site ont été provisionnés au 31/12/10 sur la base de la meilleure estimation de la Direction.

2.5 Vente des bureaux de Vénissieux

Le 14 septembre 2010, le terrain et les bureaux de Vénissieux ont été vendus pour un montant de 1,8 M€. La cession a dégagé une plus-value brute consolidée de 1 M€.

2.6 Acquisition de la société Chiminvest

Le 14 octobre 2010, Orapi a pris le contrôle de la société Chiminvest à hauteur de 80%.

Basée à Villepinte, près de Paris, Chiminvest commercialise auprès des utilisateurs finaux des produits d'hygiène et d'entretien (essentiellement liquides), particulièrement sur les marchés des collectivités et des services. Cette acquisition permet au Groupe de renforcer sa position sur le canal « vente directe » ainsi que de compléter sa couverture géographique dans le Nord de la France. En 2010, Chiminvest a réalisé un chiffre d'affaires de 10 M€.

Par mesure de simplification, et en l'absence d'états financiers fiables au 14 octobre 2010, Chiminvest est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2010 et a réalisé un chiffre d'affaires comptabilisé sur la période de 2 728 K€, soit 2% du chiffre d'affaires consolidé 2010. L'impact de cette mesure de simplification n'est pas significatif.

La prise de contrôle de Chiminvest a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en retenant la méthode « full *Goodwill* » (IFRS 3R).

Cette comptabilisation a donné lieu à l'enregistrement dans le bilan d'ouverture d'ajustements relatifs notamment à la juste valeur des stocks et des engagements de retraite.

L'acquisition de 80% des titres par la filiale Orapi Chiminvest Holding (OCH), détenue à 100% par Orapi SA, a été acquittée en numéraire en totalité. De plus, les associés minoritaires se sont engagés à céder 10% au plus tard le 28 février 2012 et 10% restant au plus tard le 28 février 2013.

La juste valeur de cet engagement de cession a été présentée au bilan en autres dettes non courantes, avec pour contrepartie les réserves des Minoritaires.

Les conditions contractuelles prévoient que la société sera valorisée sur les mêmes bases que pour l'acquisition des 80% avec un ajustement forfaitaire à la hausse ou à la baisse selon l'évolution de l'EBITDA de l'exercice précédant la cession.

Par ailleurs, afin de favoriser le développement de la société Chiminvest, des salariés de Chiminvest et des managers sont entrés au capital de Chiminvest le 27 décembre 2010. Cette opération a donné lieu à une augmentation de capital en numéraire de 225 K€.

Les salariés ou les managers disposent d'une option de vente de leurs actions à Orapi Chiminvest Holding jusqu'au 31/12/2013. A compter de cette date, OCH dispose d'une option d'achat des actions détenues par les salariés ou les managers. Les conditions de sortie prévoient que la société sera valorisée sur la base d'un multiple d'EBITDA diminuée d'un remboursement normatif de dette.

Etant donné ce qui précède, ce dispositif rentre dans le cadre d'IFRS2 et se traduit à la clôture par :

- l'enregistrement d'un passif financier de 225 K€ à plus d'un an, révisable par résultat lors des exercices suivants
- l'évaluation du prix de cession lors de la sortie des salariés ou managers, dont l'écart avec la valeur de souscription sera enregistré en résultat au cours de la période d'acquisition des droits. L'impact est non significatif au 31 décembre 2010.

Cette acquisition a entraîné une augmentation :

• du <i>Goodwill</i> de :	3 797 K€
• des autres actifs incorporels de :	1 976 K€
• des immobilisations corporelles de :	246 K€
• des stocks de :	418 K€
• des créances clients de :	1 597 K€
• de la trésorerie disponible de :	16 K€
• des dettes financières (dont concours bancaires courants) :	22 K€.

Le montant de 1 976 K€ en autres actifs incorporels correspond à une relation clients amortissable.
Les évaluations en juste valeur de tous les actifs identifiables et passifs repris n'étant pas encore terminées, ce *goodwill* provisoire pourra être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3R, soit d'ici le 14 octobre 2011.

2.7 Mise en place d'un plan de souscription d'actions

Conformément aux autorisations de l'AG mixte du 23 avril 2010 et du CA du 23 avril 2010, le Président a par décision du 20 juillet 2010 mis en place un plan d'options de souscription de 60 000 actions.

Chaque option donne droit à la souscription d'une action au prix de 13,2 € jusqu'au 19 juillet 2016, et à l'issue d'une période d'indisponibilité de 4 ans soit à compter du 20 juillet 2014.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

Désignation	Société de droit	2009		2010		Méthode d'intégration
		pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	
Orapi SA*	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénissieux*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Orapi*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Industrie*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
EM Repts*	Français			80%	80%	IG
Egiene*	Français			65%	65%	IG
Orapi Chiminvest Holding*	Français			100%	100%	IG
Chiminvest*	Français			61,9%	61,9%	IG
Quartz*	Français			30,3%	49%	MEE
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Dry Shine	Canadien			51%	51%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Norge AS	Norvégien	100%	100%			-
Orapi Applied España SAU	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG

*adresse des sociétés françaises : 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD** : Mathias Sud 26320 Saint Marcel Les Valence ; **Chimiotechnic Vénissieux** : 10, rue Marx Dormoy 69200 Vénissieux ; **Proven Orapi** : 679, Avenue du Dr Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet ; **Proven Industrie** : ZI Germonval 64 Faubourg de la Bretonnière 28320 Gallardon ; **Chiminvest** : 21, allée Louis Bréguet 93421 Villepinte ; **Quartz** : 260, chemin des Cystes 06140 Vence.

Méthode d'intégration :

- IG : intégration globale
- MEE : mise en équivalence

3.2 Goodwill

<i>Goodwill</i>	2 009	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2 010
Valeur brute	17 406	115	0	3 912	180	21 613
Dépréciation (*)	-2 846	0	0	0	0	-2 846
Total Goodwill net	14 560	115	0	3 912	180	18 767

(*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

L'évolution de l'exercice reflète notamment les *goodwill* reconnus à l'occasion de l'acquisition des sociétés Chiminvest (3 797 K€), EM Reps (115 K€) ainsi que de certains actifs et du fonds de commerce de la société Crest au Canada (115 K€) – se référer à la note « Principaux événements de l'exercice ».

En outre, l'analyse complémentaire menée sur une liste de clients acquis au Royaume Uni en 2007 a conduit à la reclasser en *Goodwill* au lieu de Autres immobilisations incorporelles : il s'agit en effet d'un fonds de commerce constitué d'une clientèle diffuse, à durée de vie indéterminée. La valeur de cet incorporel s'élève à 111 K€ au 31 décembre 2010.

L'allocation des *Goodwill* par UGT est la suivante :

<i>Goodwill</i>	UGT Europe	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2010
Valeur brute	18 290	475	2 848	21 613
Dépréciation	-724	-360	-1 762	-2 846
Total Goodwill net	17 566	115	1 086	18 767

3.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2 009	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2 010
Logiciels	1 180	159	0	16	8	1 363
Marques	466	0	0	0	17	483
Autres immobilisations incorporelles	5 237	128	-9	2 068	-58	7 366
Total brut	6 883	287	-9	2 084	-33	9 212
Amortissements logiciels	-973	-219	27	-12	0	-1 177
Amortissements marques	-200	-11	0	0	-1	-212
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-396	-316	9	0	-9	-712
Total amortissements	-1 569	-546	36	-12	-9	-2 100
Total immobilisations incorporelles nettes	5 314	-259	27	2 072	-48	7 112

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven.

Elles comprennent également deux listes de clients amortissables acquis en France en 2010 chez Chiminvest pour 1 975 K€ et EM Reps pour 93 K€.

3.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2009	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2010
Terrain	2 523	0	-13	0	0	2 510
Construction	8 442	73	-22	72	113	8 678
Machines et équipements	8 169	459	-245	58	787	9 228
Autres immobilisations corporelles	2 717	343	-93	209	167	3 343
Immobilisations en cours	555	449	-2	0	-663	339
Total brut	22 404	1 324	-375	339	404	24 098
Amortissements constructions	-2 967	-557	19	-55	-82	-3 642
Amortissements machines et équipements	-5 298	-1 274	164	-55	-176	-6 639
Amortissements autres immobilisations	-1 481	-371	88	-111	-70	-1 945
Total amortissements	-9 747	-2 202	271	-221	-328	-12 226
Total immobilisations corporelles nettes	12 657	-878	-104	118	76	11 872

Au 31 décembre 2010, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

- Valeur brute : 5 919 K€
- Amortissements : 2 090 K€.

3.5 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2010, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) au taux de 9,5% après impôt. Le taux de croissance perpétuelle retenue est de 1,75%.

Les tests de dépréciation effectués n'ont pas conduit le Groupe à enregistrer de pertes de valeurs au cours de l'exercice.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Notamment, la hausse de 1 point des taux d'actualisation ou la baisse de 1 point du taux de croissance long terme n'auraient pas conduit à la comptabilisation d'autres pertes de valeur.

3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le terrain et les bureaux du site de Vénissieux ont été cédés le 14 septembre 2010. La VNC des ces actifs s'élevait à 769 K€.

Le local des Laboratoires Garcin près de Clermont – Ferrand a été classé en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de 181 K€. Ce classement a été effectué au 30 septembre 2009. Les passifs correspondants s'élèvent à 159 K€ (dette sur crédit bail).

3.7 Actifs financiers

Exercice 2010 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	249	249			249	
Prêts						
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	518	518		518		
Valeurs mobilières	333	333				333
Actifs financiers non courants	1 100	1 100		518	249	333
Créances clients et comptes rattachés	24 092	24 092		24 092		
Clients et comptes rattachés	24 092	24 092		24 092		
Autres créances	2 823	2 823		2 823		
Autres créances courantes	2 823	2 823		2 823		
Disponibilités	9 122	9 122				9 122
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 122	9 122				9 122

Les créances clients brutes s'établissent à 25 161 K€ et les dépréciations à 1 069 K€ soit un montant net de 24 092 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

A la clôture, le classement des actifs financiers par mode de détermination de la juste valeur est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	9 455
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Actifs évalués en juste valeur par résultat	9 455

Exercice 2009 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Valeurs mobilières	77	77				77
Prêts	14	14		14		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	368	368		368		
Actifs financiers non courants	429	429		382		77
Créances clients et comptes rattachés	25 894	25 894		25 894		
Clients et comptes rattachés	25 894	25 894		25 894		
Autres créances	3 245	3 245		3 245		
Autres créances courantes	3 245	3 245		3 245		
Disponibilités	8 047	8 047				8 047
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 047	8 047				8 047

3.8 Stocks

	2 009	2 010	Var
Matières premières	7 578	7 213	-365
Produits finis	14 791	12 730	-2 061
Provision pour dépréciation	-4 281	-3 540	741
Total Stocks	18 088	16 403	-1 685

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2009	2010	Var
Équivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	6 781	7 166	385
Trésorerie en devises	1 266	1 956	690
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 047	9 122	1 075

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.10 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le

marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2010 est composé de 2 862 108 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2010, 14 927 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2010, 1 729 671 actions possèdent un droit de vote double.

3.11 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société a procédé en 2010 au versement d'un dividende de 713 K€ au titre du résultat de 2009.

Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,35 € par action au titre de 2010.

3.12 Provisions

	2 009	Dotations	Reprises		Variation périmètre	2 010
			Provision utilisée	Provision non utilisée		
Provisions non courantes : retraites	1 243	281	-171	-36	284	1 601
Provisions courantes : risques et litiges	3 279	840	-679	-263	222	3 400
Total provisions	4 522	1 121	-850	-299	506	5 000

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour déconstruction et démantèlement des filiales françaises pour 992 K€ (usine de Vénissieux), de provisions pour restructuration d'une filiale française pour 856 K€ (dont 154 K€ concernant les coûts de fermeture du site, hors coûts sociaux), de provisions pour coûts de destruction de stocks des filiales françaises pour 207 K€, de litiges pour risques prud'homaux et licenciement pour 614 K€ et de litiges pour risques commerciaux pour 491 K€.

Les provisions ne sont pas actualisées, à l'exception des provisions pour engagements sociaux, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

Provisions pour retraites

Les provisions pour retraite sont constituées par l'indemnité de départ en retraite des sociétés françaises. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2009 étaient les suivantes :

- Départ volontaire
- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Turnover : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2010 sont les suivantes :

- Départ volontaire
- Taux d'actualisation : 4,25 %

- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Turnover : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

Le taux d'actualisation retenu pour les évaluations des engagements de retraite est déterminé par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie.

	2009	Coût des services rendus 2009	Paiement	Ecart actuariels et autres	Variation périmètre	2010
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	1 243	281	-171	-36	284	1 601

3.13 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2010 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	15 255	15 255		14 960	225	70
Passifs financiers courants	6 588	6 588		6 449		139
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18 242	18 242	18 242			
Autres dettes non courantes	1 339	1 339	181			1 158
Autres dettes courantes (hors provisions)	9 357	9 357	9 357			
Total des passifs financiers	50 781	50 781	28 005	21 409	225	1 367

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette dans la mesure où :

- D'une part les dettes financières sont majoritairement rémunérées à taux variable
- D'autre part les maturités des dettes financières à taux fixe n'excèdent pas quatre ans. Par ailleurs, l'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers par mode de détermination de la juste valeur est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables (swaps de taux, puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle)	1 592
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Passifs évalués en juste valeur	1 592

Exercice 2009 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments		
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat
Passifs financiers non courants	13 354	13 354		13 354	
Passifs financiers courants	8 053	8 053		8 013	40
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22 196	22 196	22 196		
Autres dettes courantes (hors provisions)	7 586	7 586	7 586		
Total des passifs financiers	51 189	51 189	29 782	21 367	40

Décomposition de la dette financière

	2009	2010
Emprunts	14 599	17 345
Découvert bancaire	594	550
Dettes sur crédit bail	2 759	2 488
Dettes auprès des factors	3 454	587
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	159	159
Autres dettes financières	0	872
Total	21 566	22 000

L'accroissement de 434 K€ de la dette financière s'explique à hauteur de :

- 8 713 K€ par les nouvelles dettes financières contractées au cours de l'exercice, dont 543 K€ en compte-courant avec la Financière MG3F, holding financière du Groupe, 225 K€ au titre d'un engagement de rachat de titres Chiminvest détenus par des salariés et managers minoritaires, et 70 K€ au titre d'un put sur Minoritaires de l'acquisition EM Reps
- (7 640) K€ par des remboursements effectués :
 - emprunts bancaires : (4 501) K€
 - dette relative aux crédits - bail : (271) K€
 - dette auprès des factors : (2 867) K€

Décomposition des autres dettes courantes (hors provisions)

	2009	2010
Dettes sociales	5 308	6 862
Dettes fiscales	1 994	2 064
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	159	159
Autres	125	273
Total	7 586	9 357

3.14 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

• Risque de crédit

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

- **Risque de marché**

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2009	2010
Dettes financières à taux fixe	5 798	4 311
Dettes financières à taux variable	15 768	17 689
Total	21 566	22 000

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 88 K€ sur le coût de l'endettement soit 8,7% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2010.

Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2010 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (140) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'un swap de taux s'élève à 8 790 K€ au 31/12/2010. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 3 et 7 ans. Il n'existe pas de dérivé incorporé.

Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte principalement sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour.

En 2010, 86% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 7% en livre sterling, 2% en dollar US et dollar canadien, 4% en dollar Singapourien et 1% en couronne norvégienne.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Total	Elim	Total
Actif Circulant	2 708	1 303	1 691	52 619	58 321	-13 269	45 052
Dettes	-5 215	-896	-1 202	-61 070	-68 383	9 968	-58 415
Position nette	-2 507	407	489	-8 451	-10 062	-3 301	-13 363

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US et du dollar singapourien entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 12,7 K€, 13,7 K€ et 26,7 K€. L'entité en couronne norvégienne a été dissoute courant 2010. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre valeur euros est la suivante :

	2009	2010
Clients libellés en euro	23 838	21 910
Clients libellés en devises	2 898	3 251
Provision pour dépréciation	-842	-1 069
Total Clients	25 894	24 092

	2009	2010
Dettes financières libellées en euro	21 422	21 582
Dettes financières libellées en devises	144	418
Dettes financières	21 566	22 000

	2009	2010
Fournisseurs libellés en euro	20 492	16 318
Fournisseurs libellés en devises	1 704	1 924
Total Fournisseurs	22 196	18 242

Risques sur actions

Orapi n'est pas soumis au risque sur actions.

- **Risque de liquidité**

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2009	2010
A moins d'un an	8 078	6 902
A plus d'un an et moins de 5 ans	12 054	13 517
A plus de 5 ans	1 434	1 581
Total	21 566	22 000

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est en défaut sur aucun covenant financier relatif aux crédits bancaires contractés. Les covenants à respecter par le groupe Orapi au 31/12/2010 concernent dix de ses emprunts :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2010 (k€)	Détail des covenants
800	356	✓ Dette financière nette consolidée (DFN) / EBE consolidé < 3 ✓ DFN / Fonds propres consolidés (FP) < 1
1 800	813	
800	347	
1 723	923	
2 375	1 685	
2 500	2 025	
4 000	3 293	
1 000	964	
1 842	1 842	
1 000	441	

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2 009	2 010
Pertes sur créances irrécouvrables	-140	-94
Ecart de change	-368	18
Crédit Impôt Recherche	400	479
Refacturations de loyers immobiliers	307	302
Divers	186	-13
Autres produits et charges opérationnels courants	386	692

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2009	2 010
Dépréciation d'actifs incorporels (1)	-100	0
Frais de restructuration	-771	-832
Encaissement droit d'entrée déprécié à 100%	100	
PV de cession immobilière brute		1 048
Autres produits et charges opérationnels	-771	216

(1) cf. note "dépréciations des immobilisations"

La plus-value de cession immobilière brute a été générée par la vente du terrain et des bureaux de Chimiotecnic Vénissieux le 14 septembre 2010.

L'essentiel des charges ont été encourues à l'occasion :

- de restructurations opérées suite à l'acquisition de la société Chimiotecnic et de certains actifs Proven
- de restructurations devant favoriser le développement et la rentabilité des entités concernées.

4.3 Autres éléments du résultat global total

Les autres éléments du résultat global total se décomposent comme suit :

	2009	2010
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	638	545
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>	638	545
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
<i>Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de change</i>		
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>	-40	-99
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
Impôt sur les éléments du résultat global	-85	-39
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	513	407

4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2 009 retraité	2 010
Impôt exigibles	930	1 817
Impôts différés	1 340	-291
Total	2 270	1 526
Taux effectif	40%	28%

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui serait constaté au taux facial s'analyse comme suit :

	2010
Impôt théorique	1 804
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-137
Pertes fiscales reportées en avant	102
Profit non taxé sur perte passée non activée	-480
Différences permanentes (net)	-31
Crédits d'impôts, CVAE et autres	268
Impôt réel	1 526

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2009 retraité	2010
Impôt différé sur crédit bail	-316	-329
impôts différés sur avantages sociaux	414	533
Impôts différés liés à la fiscalité locale (net)	219	0
Impôts différés retraitements de consolidations	-3 716	-3 039
Impôt différé autres	0	0
Total impôt différé net	-3 399	-2 835

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotecnic Vénissieux, DACD, Proven Orapi et Proven Industrie sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2010, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 1 476 K€.

Traitement comptable retenu par le groupe sur le mode de comptabilisation de la contribution économique territoriale :

La loi de finance pour 2010, votée en 2009, a entériné la suppression de la taxe professionnelle («TP») et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale («CET») composée :

- d'une Cotisation Foncière des Entreprises («CFE») correspondant à la taxation de la part foncière
- ainsi que d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée («CVAE»), taxe progressive dont le taux est fonction du chiffre d'affaires (pour atteindre un maximum de 1,5%).

L'ensemble de la CET est plafonné à 3% de la valeur ajoutée.

Cette réforme a soulevé de nombreuses questions sur l'application potentielle d'IAS 12 à la CVAE. Un communiqué CNC du 14 janvier 2010 sur le traitement comptable de la contribution économique territoriale pour les sociétés établissant leurs comptes consolidés selon les normes IFRS a été publié le 15 janvier 2010. Ses conclusions sont les suivantes : constatant que la CVAE est assise sur la valeur ajoutée et que le manque de précision d'IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier, le CNC a considéré qu'il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement, au vu de sa propre situation, pour déterminer la qualification de la CVAE.

En revanche, s'agissant de la CFE, le CNC constate qu'elle présente des caractéristiques similaires à celles de la TP tant en matière de bases que de plafonnement ; et que la TP est généralement comptabilisée en charge opérationnelle. Le CNC ne s'attend pas à un changement de qualification de la CFE par rapport à celle de la TP sauf dans des cas très particuliers dûment justifiés entraînant un retraitement de l'antériorité. L'étude du Groupe sur ce sujet a conduit à considérer la CVAE comme un impôt sur résultat.

Cette conclusion a conduit à procéder à un Retraitement des résultats 2009 en constatant un impôt différé net passif de 108 K€. Les tableaux de présentation suivants sont affectés :

- Bilan au niveau des rubriques « Résultat net (part du Groupe) », Capitaux propres part du Groupe», « Impôt différé passif »
- Tableau d'évolution des capitaux propres au niveau de la rubrique « Résultat de l'exercice retraité».

4.5 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges dans le compte de résultat au titre de l'exercice s'élèvent à 1 649 K€ (2009 : 1 355 K€).

Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.

En revanche, étant donné ses métiers, Orapi est plus engagée dans des activités de développement que dans des activités de recherche appliquée. De ce fait, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération probable d'avantages économiques futurs.

4.6 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction au titre de l'exercice 2010 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	827 258	92 246	88 698	0	1 008 203

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Acquisition de la société EM Reps

Orapi Europe a acquis 80% du capital de la société EM Reps le 2 mars 2010. GC Consult, société dirigée par Guy Chiffлот, et Henri Biscarrat ont chacun acquis 10% du capital dans des conditions identiques à celles d'Orapi Europe.

Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus des deux tiers des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé 5 K€ au cours de l'exercice 2010 à Orapi SA au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants.

MG3F a par ailleurs accordé à Orapi SA une avance en compte courant d'un montant de 543 K€ à la clôture, rémunérée au taux Euribor1M + 1% ,

Transaction avec les dirigeants salariés

Le 12 février 2010, 10 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 10 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 120 000 € soit 12 € par action.

5 Information sectorielle

Orafi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 3 segments principaux : Europe, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2010

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net					
du secteur	103 341	2 049	7 478		112 869
Ventes inter-activités	53 416	14	5	-53 435	0
Total chiffre d'affaires net	156 757	2 063	7 483	-53 435	112 869
Amortissement des immobilisations	-2 357	-19	-358		-2 734
Résultat opérationnel courant	4 654	42	1 415	90	6 201
Résultat Opérationnel	4 875	42	1 410	90	6 417
Coût de l'endettement financier net					-951
Autres produits et charges financiers					-53
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					0
Impôt					-1 526
Résultat net de l'ensemble consolidé					3 887
Résultat net (part des minoritaires)					-14
Résultat net (part du Groupe)					3 901

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	17 566	115	1 086		18 767
Immobilisations corporelles nettes	11 549	-13	336		11 872
Immobilisations destinées à être cédées	181	0	0		181
Autres immobilisations	7 011	101	0		7 112
Actifs sectoriels autres	54 197	1 303	2 821	-13 269	45 052
Actifs financiers	9 142	94	775	0	10 011
Participations dans les entreprises associées	211				211
Actifs d'impôt	15	0	1	197	214
Total Actif	99 872	1 600	5 019	-13 072	93 420
Passifs sectoriels	45 142	409	1 714	-12 820	34 444
Dettes financières	21 581	384	36		22 001
Dette inter - sociétés	-321	116	38	167	0
Passifs d'impôt	3 017	25	7		3 049
Capitaux propres	30 453	667	3 225	-420	33 924
Total Passif	99 872	1 600	5 019	-13 072	93 420
Investissements	1 351	30	104	0	1 485

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2009 retraité

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net du secteur	106 262	1 299	5 796		113 356
Ventes inter-activités	43 068	10	0	-43 078	0
Total Produits sectoriels	149 329	1 308	5 796	-43 078	113 356
Amortissement des immobilisations	-2 451	-29	-330		-2 810
Résultat opérationnel courant	6 834	10	1 003	-238	7 608
Résultat Opérationnel sectoriel	6 665	-28	475	-274	6 837
Coût de l'endettement financier net					-1 050
Autres produits et charges financiers					-56
Impôt					-2 270
Résultat net de l'ensemble consolidé					3 461
Résultat net (part des minoritaires)					0
Résultat net (part du Groupe)					3 461

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	13 478	0	1 082		14 560
Immobilisations corporelles nettes	12 243	-33	446		12 657
Immobilisations destinées à être cédées	934	0	0		934
Autres immobilisations	5 238	76	0		5 314
Actifs sectoriels autres	54 445	960	2 919	-10 336	47 987
Actifs financiers	7 868	37	571		8 476
Actifs d'impôt	66	0	1	216	283
Total Actif	94 271	1 040	5 019	-10 120	90 211
Passifs sectoriels	43 273	221	1 135	-9 635	34 995
Dettes financières	21 400	124	41		21 566
Dette inter - sociétés	-1 340	0	1 339	2	0
Passifs d'impôt	3 658	23	1		3 682
Capitaux propres	27 281	672	2 502	-487	29 968
Total Passif	94 271	1 040	5 019	-10 120	90 211
Investissements	1 529	1	59		1 589

6 Autres informations

6.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2010	Total du poste de bilan au 31/12/2010	% nanti ou hypothéqué
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	96		
Emprunt BNP	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	95		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	97		
Emprunt SLB	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	96		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	100		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	923		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	1 059		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	mai-08	mai-15	2 025		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	juil-15	1 685		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	122		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	73		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	441		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	sept-06	sept-13	347		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	déc-06	sept-13	864		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	356		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	oct-06	sept-13	813		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	162		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	167		
Emprunt CAMEFI	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	162		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	juin-07	juin-13	316		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-07	déc-13	374		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	août-08	janv-14	221		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	mars-10	sept-16	3 293		
Emprunt CIC	Nantissement fonds de commerce	oct-10	sept-17	964		
Emprunt CIC	Nantissement actions société non cotée	oct-10	sept-17	1 842		
	Total Immobilisations Incorporelles			16 693	25 879	65%
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	févr-06	févr-11	1		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	oct-07	sept-12	7		
Crédit Bail BRA	Poursuite location par Orapi Europe	août-09	août-15	143		
	Total Immobilisation corporelles			171	11 872	1%
Emprunt CIC	Caution solidaire sur emprunt CIC-OCH	oct-10	sept-17	1 842		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	avr-07	juil-11	14		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	mai-07	mai-11	21		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	déc-07	déc-11	22		
	Total Trésorerie			1 898	9 122	21%
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-10	juil-11	377		
	Total Nant. sur stock et clients			377	40 495	1%

6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi bénéficie d'un droit d'utilisation du terrain jusqu'en septembre 2012. Orapi est actuellement en négociation avec les autorités locales afin d'obtenir le renouvellement du droit d'utilisation pour une durée de trente ans, moyennant la réalisation d'investissements dans le bâtiment permettant notamment d'atteindre un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,7.

Les principaux engagements au titre des contrats de location simple restant dus à la clôture s'élèvent à :

Echéance	Montant restant du (K€)
1 an	3 088
Entre 1 et 5 ans	5 348
Au-delà de 5 ans	1 043
Total	9 479

Le Droit Individuel de Formation des sociétés françaises ne donne pas lieu à provision car, à ce stade, les modalités d'utilisation de ce droit ne permettent pas d'estimer le caractère significatif de l'engagement.

6.3 Options de souscription d'actions (stock options)

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 61,3 K€.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Capital : nombre d'actions à la clôture	2 862 108			
Nombre d'options à l'ouverture	33 000	9,92	327 524	2010 & 2012
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	60 000	13,20	792 000	2016
Nombre d'options exercées durant l'exercice	11 000	11,73	129 023	2010
Nombre d'options déchues durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'option en circulation à la clôture	82 000	12,08	990 501	2012 et 2016
Nombre d'option exerçables	22 000	9,02	198 440	2012

Concernant le plan d'option attribué en 2006 (24 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à 80% des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2006 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,25%
- Volatilité attendue : 59%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,92%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 9,02 €

Concernant le plan d'option attribué en 2010 (60 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à la moyenne des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2010 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,89%
- Volatilité attendue : 32,43%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,06%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 13,20 €

Le 12 février 2010, 10 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 10 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 120 000 € soit 12 € par action.

Le 18 décembre 2010, 1 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 1 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 9 020 € soit 9,02 € par action.

6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 100 K€.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009. Ce plan comporte les modalités suivantes :

Plan d'attribution d'actions gratuites	Nombre	Date d'attribution	cours
Nombre de droits attribués durant l'exercice	35 262	20/02/2009	14,03
Nombre de droits déçus	(5 877)		
Nombre de droits à la clôture	29 385	20/02/2009	14,03

Actions gratuites liées aux droits attribués	Nombre	Date D'attribution	Fin de période d'incessibilité
Premier tiers	9 795	20/02/2011	20/02/2013
Deuxième tiers	9 795	20/02/2012	20/02/2014
Troisième tiers	9 795	20/02/2013	20/02/2015
Total des actions gratuites	29 385		

6.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2010 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total
Europe	561	104	665
Amérique	14	1	15
Asie + Reste du monde	36	6	42
Total	611	111	722

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Les 21 janvier et 14 février 2011, 11 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 11 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 99 220 € soit 9,02 € par action.